



# Réussissez votre démarche REACH avec le LNE

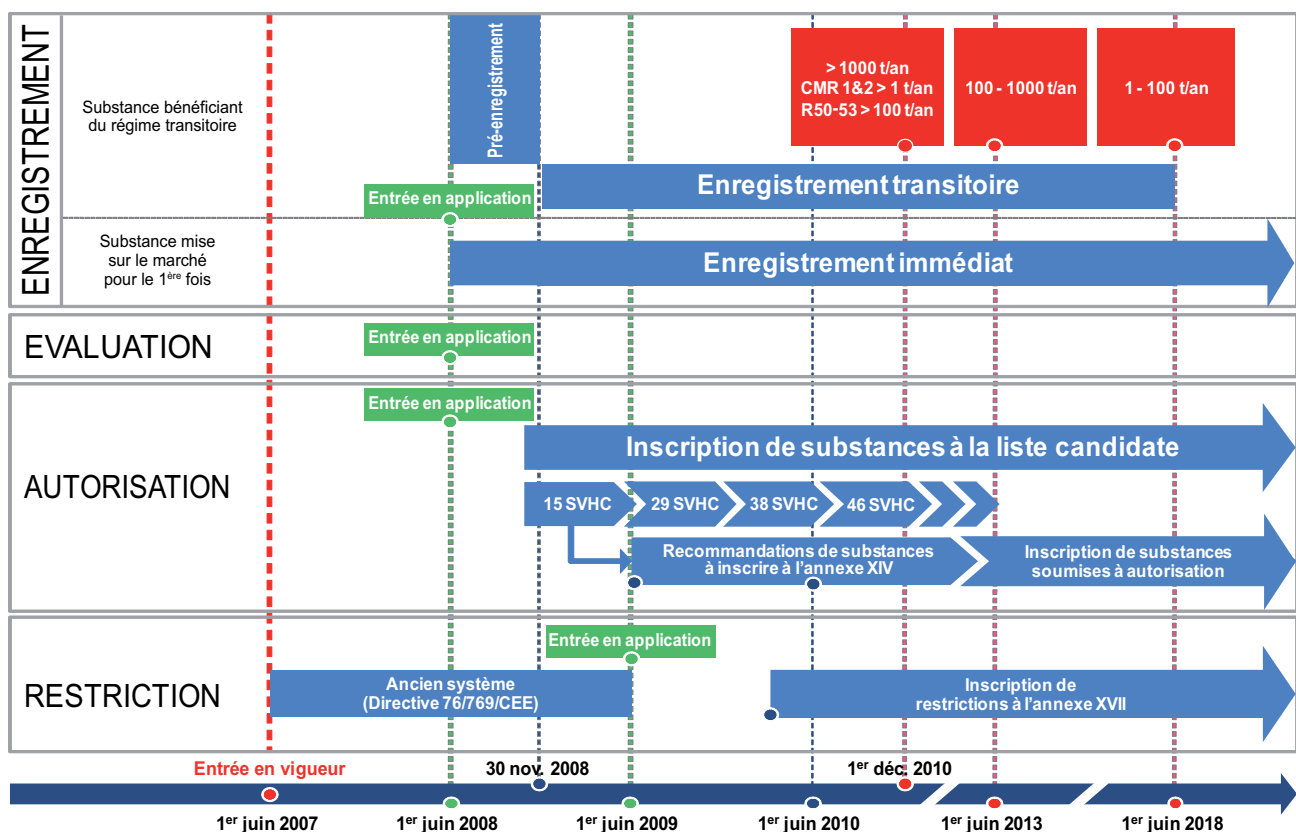


## Votre entreprise est engagée dans un projet qui demande :

- > des compétences réglementaires dans le domaine du risque chimique,
- > un suivi de la conformité de vos approvisionnements et de vos produits,
- > d'évaluer au plus près votre budget de mise en conformité réglementaire,
- > de démontrer à vos clients votre maîtrise du risque,
- > de valoriser votre image d'entreprise respectueuse de la santé et de l'environnement.

## Les 5 points clés pour réussir :

- > une information réglementaire en temps réel sur les zones France/Europe/Etranger,
- > un inventaire chez vous et chez vos fournisseurs des substances chimiques liées à des activités entrant dans le champ d'application du règlement,
- > une identification des substances faisant l'objet de limitation ou d'interdiction (les substances extrêmement préoccupantes, les substances soumises à autorisation, les substances faisant l'objet de restriction),
- > des mesures, au moyen d'analyses chimiques, des substances réglementées afin de constituer vos dossiers de conformité,
- > une utilisation de l'inventaire de vos substances pour préparer le nouvel étiquetage de vos produits chimiques.





## En choisissant le LNE pour votre parcours REACH, vous bénéficiez :

### ■ D'un accompagnement global :

En complément des réponses aux questions de base fournies par le helpdesk national, la mise en oeuvre de REACH va le plus souvent nécessiter pour l'entreprise l'appui d'un expert.

C'est une expertise complète que le LNE propose aux industriels, avec une approche transverse, combinant l'évaluation et la gestion du risque chimique à l'expérience des produits et des moyens d'analyse.

Cet accompagnement se traduit par :

- > la formation inter ou intra des responsables de services concernés par le règlement REACH (services Affaires réglementaires, Achats, Qualité, HSE),
- > l'inventaire des substances et des activités soumises aux règlements, le diagnostic des exigences réglementaires applicables et la construction d'un plan de mise en conformité,
- > l'évaluation de l'impact de vos produits sur la santé et l'environnement,
- > l'assistance au montage des dossiers de mise en conformité (l'élaboration des dossiers de demande d'autorisation, des dossiers de pré-enregistrement tardifs, la notification des substances extrêmement préoccupantes),
- > l'assistance au transfert de l'information réglementaire (sur les conditions d'utilisation des substances, et sur les mesures de gestion du risque des substances extrêmement préoccupantes),
- > l'élaboration de la stratégie de contrôle de la conformité (pour les approvisionnements et les nouveaux produits),
- > en France et en Chine, l'analyse des substances chimiques réglementées (SVHC, substances faisant l'objet de restriction, substances soumises à autorisation),
- > l'assistance à la conception de l'étiquetage et des Fiches de Données de Sécurité au format CLP,
- > le suivi des évolutions réglementaires,
- > une information scientifique sur les substances chimiques (leurs risques, leurs utilisations dans les matériaux et les produits).

### ■ D'un chef de projet et d'une équipe dédiée :

- > utilisant la compétence multi-métiers du LNE (essais et analyses, expertises et conseil, formation),
- > bénéficiant d'une plate-forme de moyens d'essais et d'analyses unique en Europe,
- > bénéficiant d'une expérience multi-produits,
- > collaborant étroitement avec les équipes du LNE en Chine et aux Etats-Unis.

Contact : [reach@lne.fr](mailto:reach@lne.fr)

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Zone d'Activités de Trappes-Élancourt - 29, avenue Roger Hennequin

78197 Trappes Cedex

[www.lne.fr](http://www.lne.fr)